



Diminution de la pension alimentaire pour cause de chômage

Par **chicorée**, le **02/04/2009** à **10:38**

Bonjour,

Mon ami doit verser une pension à son ex-femme pour leur 2 enfants de 7 et 12 ans. Or, il s'est retrouvé au chômage au mois de décembre et n'a pu honorer la pension du fait de l'importante baisse de ses revenus. Ce jour, il a reçu une LR/AR de son ex-femme qui tente une action en recouvrement. Que peut-il faire?

Par **Marion2**, le **02/04/2009** à **12:33**

Bonjour,

Il faut que votre ami saisisse en courrier recommandé AR le Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend la mère de ses enfants et demander une baisse de la pension alimentaire étant donné sa situation actuelle.

Un avocat n'est pas nécessaire.

Bon courage.

Par **chicorée**, le **03/04/2009** à **21:19**

Merci beaucoup. Bon week end à vous.